



CONTRAT DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Entre

L'organisme de formation FOF Berry Val de Loire

N° Siret 82380742500017

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 24 37 03766 37 auprès du Préfet de la région Centre-Val de Loire

Et

Le stagiaire

Nom :

Prénom :

Adresse :

Profession :

Adhérent fof : oui non (région :)

adresse mail :

Article 1 - *OBJET*

En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation intitulée "Usage du medium collage dans la rééducation du langage écrit (Art-Phonie®)"

Article 2 - *NATURE ET CARACTERISTIQUES DE L'ACTION DE FORMATION*

L'action de formation entre dans la catégorie des actions d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances prévue par l'article L. 6313-1 du Code du travail.

Elle a pour objectif : acquérir des connaissances et des compétences dans l'usage des médiations artistiques au sein d'une séance de travail, mais aussi intégrer une posture humaniste qui quitte la focalisation sur le symptôme pour se centrer sur l'être.

La méthodologie : support de cours contenant une bibliographie, apports de connaissances théoriques en lien avec les recherches actuelles en neuro-sciences, en pédagogies nouvelles et en psychologie, ateliers pratiques pour permettre aux participants d'expérimenter la médiation artistique collage, participation à des ateliers de rééducation de groupe avec les patients et leurs parents, études de cas présentées par la formatrice et d'autres présentées par les stagiaires eux-mêmes, supports vidéos, analyses de pratique intégrées à la démarche pédagogique

Moyens de suivi : La présence du stagiaire sera justifiée par sa signature sur la feuille d'emargement collective par demi-journée de formation, l'objectif étant de justifier la réalisation de la formation. La signature du représentant de FOF Berry Val de Loire y sera apposée.

FOF Berry Val de Loire

Siège Social : 19bis place Jean Jaurès - 37000 Tours

Adresse de correspondance : 19 rue de la Société Française - 18100 Vierzon

Déclaration d'activité formation 24 37 03766 37 auprès du préfet de la région Centre Val de Loire



Une attestation de participation sera remise au stagiaire à l'issue de la formation.

Article 3 - PRE-REQUIS

Le stagiaire reconnaît être diplômé du Certificat de Capacité d'Orthophoniste.

Article 4 - ORGANISATION DE L'ACTION

Dates : mardi 28, mercredi 29 et jeudi 30 novembre 2023, engagement pour les 3 jours

Horaires : 21 heures réparties sur les 3 jours

Lieu : AUBERGE DE JEUNESSE The People Tours - 84 avenue Grammont - 37000 Tours

Effectif : 16 stagiaires maximum.

Article 5 - FORMATEUR

Claire SUIRE, orthophoniste, art-thérapeute, formatrice

Article 6 - RETRACTATION

A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire a un délai de 30 jours pour se rétracter pour l'ensemble de la formation (et au plus tard le 1er novembre 2023) il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne pourra être exigée du stagiaire. Toute formation débutée est due dans sa totalité.

L'absence du stagiaire sur un ou deux jours ne donnera lieu à aucun remboursement.

FOF Berry Val de Loire se réserve le droit d'annuler la formation jusqu'au 7 novembre 2023 en cas de nombre de participants non suffisant pour couvrir les frais engagés.

Article 7 - DISPOSITIONS FINANCIERES

Le prix de l'action de formation est fixé à 360 € TTC pour les adhérents FOF, 400 € TTC pour les non adhérents.

Le stagiaire s'engage à envoyer en une fois le règlement, chèque à l'ordre de FOF Berry Val de Loire. Le chèque sera encaissé après la session de formation.

Article 8 - LITIGE EVENTUEL

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal de Tours sera seul compétent pour régler le litige.

Fait en double exemplaire,

à

le

Pour le stagiaire

Pour l'organisme de formation
(nom et qualité du signataire)

FOF Berry Val de Loire

Siège Social : 19bis place Jean Jaurès - 37000 Tours

Adresse de correspondance : 19 rue de la Société Française - 18100 Vierzon

Déclaration d'activité formation 24 37 03766 37 auprès du préfet de la région Centre Val de Loire

